

Au centre
du département
du Lot-et-
Garonne, bordé
par le Lot
au Nord
et la Garonne
au Sud.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **CONFLUENT ET COTEAUX DE PRAYSSAS**



376 KM²
SUPERFICIE



29
COMMUNES

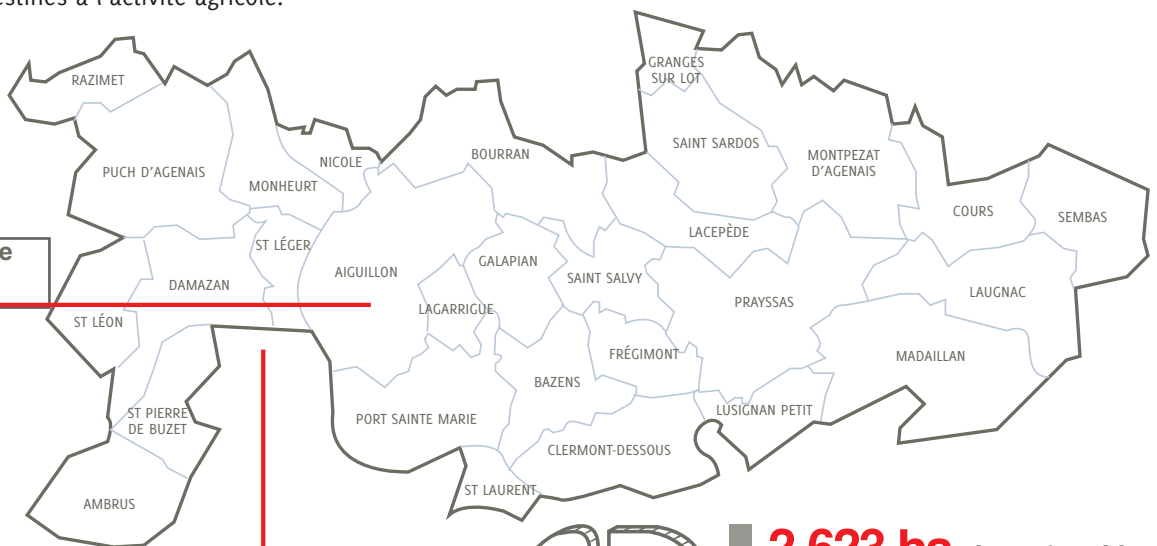


18 630
HABITANTS
161 HABITANTS AU KM²

Situation agricole

- 690 exploitations
- 20 927 ha de surfaces agricoles, soit environ 55 % du territoire intercommunal sont destinés à l'activité agricole.

Aiguillon, pôle urbain de
4 530 habitants



Densité de 48 habitants/km²



Agence Bio 2018

SURFACES BIO

2 623 ha de surface bio
+ 500 ha en conversion

12,5 % de la SAU en bio

103 fermes bio

CONTEXTE DU TERRITOIRE

Le paysage de la Communauté de communes Confluent et Coteaux de Prayssas est marqué par la présence de l'eau. Il allie paysages complémentaires de plaine (céréales et fruits) et de coteaux (arboriculture et élevage) sur la Vallée du Lot ou de la Garonne, paysages de vignobles avec la production des vins de Buzet et paysages landais avec le tout début de la forêt landaise sur la partie sud-ouest du territoire.



Atouts

- situation sur un axe de passage et flux importants. Territoire bien desservi avec échangeur autoroutier et deux gares ;
- 1^{ère} communauté de communes labellisée TBE : Territoire bio engagé avec plus de 12% de la SAU en agriculture biologique ;
- agriculture riche, diversifiée et de qualité toutes filières (dont bois), avec une dynamique arboricole reconnue jusqu'au niveau régional et en lien direct avec les filières agro-alimentaires ; la transformation de fruits et légumes est centrale dans l'économie locale et constitue un important vivier d'entreprises secondaires, tertiaires et d'innovations ;
- dynamisme du Pôle de la Confluence et des infrastructures : développant l'emploi et permettant l'export de matières agroalimentaires vers les pôles de consommation ; des acteurs de la Bio sont présents sur la zone (dont la plateforme Sud-Ouest de Biocoop, la coopérative agricole bio CABS0, et Léa Nature) ; un site qui attire des entreprises qui rayonnent à une échelle « grand Sud-Ouest » dans des domaines d'activités très variés ;
- présence de la recherche appliquée agricole (plateforme de Bourran) ;
- une priorité accordée à l'efficacité énergétique devant le potentiel existant (production énergies renouvelables, stockage hydrogène, projets d'exploitation à énergie positive, potentiel méthanisation) mais dont le développement est ralenti, notamment en termes d'énergies renouvelables (Lancement TEPOS en 2018) ;
- une dynamique engagée de mise en place de démarches écoresponsables dont le développement de l'agriculture Biologique, et de relocalisation de la consommation.



Faiblesses

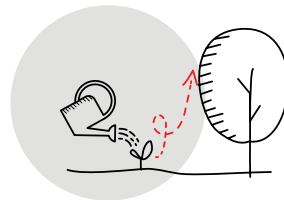
- image industrielle et de territoire de passage peu compatible avec les besoins d'attractivité (touristique, économique) émis par les élus ;
- une réduction du nombre d'exploitations importante, un vieillissement des exploitants, et une disparition de surfaces agricoles donc une remise en cause des paysages et du cadre de vie ; agrandissement des exploitations couplé à une diminution de la main d'œuvre et des actifs agricoles allant jusqu'aux secteurs liés à l'agriculture. Les métiers et activités rurales du territoire manquent d'attractivité et les difficultés de transmission des entreprises et des savoir-faire s'accroissent ;
- un petit bassin de consommation locale. Les circuits de distribution se tournent majoritairement vers Bordeaux ou Agen ; Manque de sensibilisation de la population aux circuits de proximité existants ;
- pas de pôle d'enseignement supérieur sur le territoire ;
- manque de notoriété ; Des professionnels pas assez « ambassadeurs » de leur territoire ;
- site de confluence, donc sensible aux inondations/érosion des sols.

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

La communauté de communes du Confluent et Coteaux de Prayssas a élaboré son projet de territoire avec des enjeux à 3 niveaux :

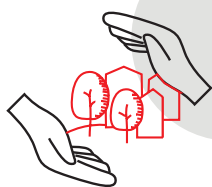
1 Préservation des ressources naturelles et d'amélioration de leur qualité

Au niveau de l'environnement local, en intégrant le changement climatique, la qualité de l'environnement et la santé dans la stratégie territoriale. Le plan d'action s'oriente vers un encouragement des agriculteurs à prendre en compte la diversité environnementale et paysagère, et plus largement à ce que la population participe au changement vers la transition écologique.



2 Amélioration de la compétitivité des entreprises du territoire pour rendre la communauté de communes plus attractive

Au niveau économique, à l'heure où le coût de l'énergie ne fait qu'augmenter, et de préparation à une économie changeante, en développant de nouvelles branches d'emplois, en diversifiant l'agriculture, en soutenant le commerce et l'artisanat local, en facilitant l'implantation et le développement d'activité de nouvelles sociétés. Pour le secteur agricole, la communauté se donne pour objectif la réussite de l'adaptation à la diversité des micro-régions du territoire en favorisant la multifonctionnalité des exploitations.



3 Rendre le territoire attractif

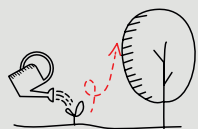
Au niveau social, par l'accès aux services et aux soins pour tous en développant les réseaux et facilitant les mobilités, notamment dans le centre-bourg. En mettant la transition énergétique au cœur du plan d'actions, avec pour objectifs de : lutter contre la paupérisation de la population, en accompagnant les ménages en précarité énergétique, en développant la fabrication et l'accès aux énergies renouvelables, et en améliorant l'extérieur du bâti et des espaces publics.

PREMIERE COMMUNAUTE DE COMMUNES LABELISEE TERRITOIRE BIOLOGIQUE ENGAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE



**Démarche Territoire
Biologique Engagé (TBE)**

Enjeu 1 Ressources naturelles



Créé par Interbio Nouvelle-Aquitaine, le label Territoire bio engagé est une démarche de labellisation bio des collectivités territoriales. Ce label vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les préconisations réglementaires en termes de surface agricole cultivée en bio (au moins 8,5 %) et/ou d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en bio (au moins 20 % de produits bio dans les menus).

Deux communes du territoire disposaient déjà du label TBE, avant la labellisation de la communauté : Port-Sainte-Marie et Bazens. D'autres communes étaient déjà bien avancées en termes de démarches entreprises pour mettre en avant leurs productions biologiques, à l'image de Montpezat d'Agenais. Dépassant le seuil de 8,5 % de surfaces agricoles utilisées en bio, la communauté de communes a sollicité l'obtention du label jusqu'alors décerné aux simples communes ou aux établissements de restauration collective. La Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas est ainsi engagée dans la démarche Territoire Biologique Engagé (TBE) depuis le 05 février 2019.

Le développement de l'agriculture biologique était auparavant abordé sur le territoire de la CCCC sans formalisation, de manière aléatoire et ponctuelle. Cette labellisation TBE a permis une prise de conscience et une sensibilisation de l'ensemble des élus de la communauté sur le sujet de l'agriculture biologique et de son impact sur le territoire. Elle a par ailleurs répondu au besoin du territoire d'un outil global de communication sur l'avancée vers la transition écologique, laissant la possibilité à chaque élu de chaque commune de s'approprier la démarche et d'adapter la portée politique du label TBE à son contexte communal.

PERSPECTIVES

AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, LES ÉLUS ONT APPROFONDI LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE POUR LE TERRITOIRE DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS, ET ONT FORMALISÉ DES OBJECTIFS POUR ALLER PLUS LOIN APRÈS CETTE 1ÈRE LABELLISATION. IL S'AGIRA DE SOULIGNER LA PROGRESSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, DEPUIS SA LABELLISATION EN DÉBUT 2019. LES AVANCÉES SERONT NOTÉES DANS L'ENSEMBLE DES DOMAINES QUE RECOUVRE LE LABEL TBE, NOTAMMENT SUR LA PARTIE RESTAURATION COLLECTIVE, AVEC LE CONCOURS DE MANGER BIO SUD-OUEST, INSTALLÉ SUR LE PÔLE D'ACTIVITÉ DE LA CONFLUENCE RÉCEMMENT, ET SUR LA PARTIE SURFACES CERTIFIÉES AVEC L'APPUI D'AGROBIO 47.

Contributions des partenaires

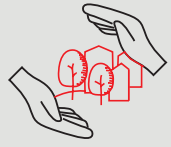
PORTAGE POLITIQUE ET ANIMATION DU PROJET Confluent et Coteaux de Prayssas, Pôle Développement Economique et Tourisme, Pôle Habitat - Cadre de vie et TEPOS (Territoire à Energie POSitive)

ACCOMPAGNEMENT ET DÉLIVRANCE DU LABEL Interbio Nouvelle-Aquitaine

MESURES D'ENCOURAGEMENT À L'INSTALLATION POUR LES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES

Au-delà de la démarche TBE, le Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a acté en fin d'année 2019 :

Enjeu 2
Compétitivité
des entreprises



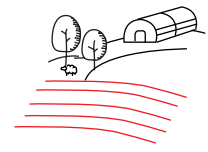
L'engagement dans la réalisation d'un diagnostic agricole du territoire

afin d'affiner et d'évaluer, à partir de données concrètes, la stratégie de développement et de structuration de l'agriculture biologique du territoire.



L'instauration d'une aide aux primo-installés sur le territoire

Une aide de 4 000 €



Dégrèvement et exonération de la TFNB

Le dégrèvement pour les terrains exploités par des jeunes agriculteurs et l'exonération pour les terrains exploités en agriculture biologique.

Ces mesures permettent l'annonce d'actions concrètes pour le monde agricole tant bio que conventionnel.



Rallye bio territoire

Agrobio 47 porteuse d'une stratégie de développement de la production biologique sur le département a proposé, en outre, en 2020, une journée d'immersion collective. Elle a permis aux acteurs publics (élus et techniciens) de mesurer les réalités sur site, tout en bénéficiant du regard des professionnels du territoire sur leur stratégie de développement de l'agriculture biologique, leurs choix, leurs difficultés et leurs besoins. Ce « Rallye Bio Territoire », comportait 4 visites thématiques : un acteur de la production AB, un transformateur, un distributeur, un restaurant collectif qui a inclus des produits AB dans ses menus. Il a donné l'élan vers un renforcement de la dynamique et du partenariat avec le réseau Bio pour la structuration de la filière AB sur le territoire.

Contributions des partenaires

FAISABILITÉ JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE DU SOUTIEN À LA PRODUCTION BIO Confluent et Coteaux de Prayssas, Pôle Développement Economique et Tourisme, service juridique

RALLYE BIO TERRITOIRE Bio Nouvelle-Aquitaine / Agrobio 47

SYNTHÈSE

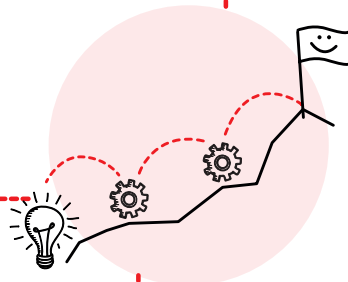
Facteurs de réussite

Prendre en compte la Bio collectivement : La communauté a validé le projet de labellisation TBE tant avec les élus communautaires, qu'avec les acteurs dont l'activité concerne le territoire au titre du développement économique et agricole : agriculteurs, transformateurs, distributeurs, gestionnaires d'espaces...

La démarche de labellisation a notamment permis d'identifier sur le territoire des professionnels qui ont déjà une réflexion avancée sur le développement de l'agriculture biologique, qui la mettent en pratique, et sur laquelle la collectivité peut s'appuyer. Certaines entreprises et structures ont une approche en interne, mais peuvent également jouer un rôle de leader d'opinion et de savoir-faire en matière de développement de l'AB.

Difficultés rencontrées

- sans instance de gouvernance dédiée, ni de moyen humain concentré sur les filières agricoles ou la Bio, et malgré tout l'intérêt pour le territoire au vu des entreprises qui s'y sont installés, la démarche aura difficilement rayonné au sein, et d'un conseil communautaire à l'autre ;
- la démarche TBE pour la collectivité s'est concentrée sur les indicateurs de surface (et va s'intéresser prochainement à l'approvisionnement en restauration collective), alors que le territoire présente de nombreux atouts en termes d'acteurs économiques de l'aval, indispensables à une filière Bio globale. Ils seront essentiels à inclure dans un projet de territoire vers une transition agroécologique.



C'est à refaire



D'une action, pensée jusque là de manière parcellaire, sans cohérence d'ensemble, la démarche TBE a permis d'engager la communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas toute entière et de se doter d'un axe directeur qui manquait au plan de territoire. Cette action aura également mis en avant l'agriculture du territoire et ponctuellement ses acteurs Bio, et servi de prise de conscience aux élus de l'intérêt de la filière agricole AB pour le développement économique du territoire. Cette opération ouvre la voie pour de futures actions bio d'importance.

Perspectives

L'ambition de la CCCCP est de contribuer à la prise en compte des enjeux environnementaux tout en restant dans un modèle économique rentable avec des retours sur investissement relativement courts.

A partir d'une démarche qui a révélé aux acteurs publics du territoire le potentiel de développement de l'AB, les élus s'engagent vers une politique de développement durable plus globale, qui intègre des actions relevant de l'environnement, de l'agriculture, de l'économie et du tourisme (cœur de mission du Pôle Développement Economique et Tourisme). La feuille de route qui se dessine évite de lancer des actions uniquement au fil de l'eau, sur la seule base d'opportunités.

Au regard de la dynamique des acteurs bio, avec la présence de producteurs mais aussi d'acteurs de l'aval prospères et variés, ce territoire possède tous les ingrédients pour devenir un territoire bio exemplaire et pour héberger des filières biologiques structurées et structurantes. L'engagement amorcé des élus de la collectivité devrait se poursuivre par des projets bio d'envergure.

Pour nous contacter



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO 47 •

Noémie SEGUIN, conseillère territoire



06 44 07 23 17



n.seguin47@bionouvelleaquitaine.com



7 bd Danton, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT

AVEC LE SOUTIEN DE

